

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 15 (1923)  
**Heft:** 9

**Register:** Situation du chômage à fin juillet 1923

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 24.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de l'Etat et des coopératives. C'est ce que démontre les données suivantes:

	Ville	Campagne
Entreprises d'Etat	278	61
» coopératives	581	89
» particulières	15,355	4793

Ces données ne sont qu'un aperçu, mais suffisent toutefois à démontrer que dans la Russie soviétique, le commerce proprement dit se trouve presque exclusivement en mains de particuliers, et qu'il ne peut être ainsi en question ni de socialisme, ni de l'élimination des intermédiaires improductifs.

Les 8 et 9 juin 1923, la *Ekonomitscheskaja Shisnj* publie de nouveaux renseignements. Ce sont les résultats d'une enquête des organes du commerce intérieur « Komwnutorg ». Le premier de ces articles se rapporte au territoire de l'Oural et reconnaît sans ambages que, même dans cette région minière et industrielle, au total 4814 entreprises de commerce sont inscrites, dont 4277 ou 88,8 % sont en mains de particuliers, 369 ou 7,7 % sont des coopératives et seulement 168 ou 3,5 % sont gérées par l'Etat. Le rapport en question continue de la façon suivante:

« Le commerce à la campagne est beaucoup plus important qu'à la ville. Le dernier trimestre de l'année écoulée et le premier de 1923 montrent que le commerce à la ville et à la campagne passe de plus en plus aux mains de grandes entreprises et que le commerce de détail tend à disparaître. En effet, le nombre des patentes de la première catégorie a beaucoup diminué, celui de la deuxième également; par contre, les autres accusent une augmentation. Dans certaines localités, les entreprises privées se sont même constituées en « trusts ». La population est assez passive à l'égard des coopératives, et celles-ci n'atteignent pas même 8 % du chiffre d'affaires général. La Fédération des coopératives agricoles possède un dépôt de machines pour l'agriculture, mais vu les hauts prix, la vente est peu importante. » Le trust du blé de l'Etat est combattu avec succès par les particuliers faisant le commerce des céréales.

L'article du 9 juin s'occupe du territoire de la Volga moyenne. « Le marché se trouve presque exclusivement en mains de particuliers. » Le rapport illustre ensuite par un exemple comment ceux-ci réalisent des fortunes avec rien. Un ex-employé d'Etat a vendu dans l'espace de six mois, pour 3000 Pud, une quantité de blé payée 200 Pud. Ici aussi, l'écrasement des petits sert à renforcer la puissance des gros. Le bénéfice est de 100 % pour une seule opération, ce qui fait que le consommateur paye tout deux fois plus cher que le producteur ne l'a vendu.

Le commerce fait par les coopératives est ici aussi très peu développé et ne peut subsister que grâce à l'appui de la République des Tartares et à l'approvisionnement en semences des paysans, par l'Etat. Le dit rapport est particulièrement intéressant en ce qui concerne les entreprises de commerce de l'Etat. Dans ce territoire, travaillent des organes de commerce des blés, naphte et sels, lesquels sont monopoles de l'Etat. « L'organe du Naphte a deux succursales », dit le rapport textuellement, « qui font principalement le commerce de gros ». Pour arriver aux consommateurs, la marchandise passe par les mains de particuliers. Le syndicat du sel a constitué, à fin février, quatre sections. Le sel ne se traite qu'en gros, principalement par des particuliers, et seulement dans une faible mesure, par des coopératives. L'activité des organes de l'Etat, en ce qui concerne les syndicats du naphte et du sel, joue un grand rôle dans l'économie du paysan (ces denrées sont mo-

nopolisées sur le marché), mais elle a seulement le caractère de commerce de gros. Pour ce qui est du trust des blés, il ne transmet que le 5 à 8 % des céréales nécessaires au paysan. Voilà à quoi se limite le rôle des organes d'Etat dans leurs rapports commerciaux avec la classe paysanne. »

Dans ce territoire, le rapport des trois catégories est presque le même: commerce fait par l'Etat 18 %, par les coopératives 12 % et par les particuliers 70 %.

Après examen de ces données des organes communistes sur le commerce intérieur de la Russie soviétique, une seule conclusion s'impose: La banqueroute complète de l'Etat commerçant. Les organes des entreprises commerciales d'Etat, qui n'étaient contrôlés ni par les producteurs ni par les consommateurs, s'écroulèrent au premier choc comme des châteaux de cartes. Mais ce que chaque homme sérieux regrettera particulièrement, c'est la ruine du commerce coopératif. La dictature économique de l'Etat communiste a donné à cet organe le coup mortel, et ce n'est que dans d'autres conditions et au prix de grands efforts que l'idée coopérative pourra, en Russie, se relever de ses ruines et se frayer un nouveau chemin.

Ces constatations ne sont évidemment pas dénuées d'un certain grotesque historique: Dans l'Europe capitaliste, l'idée coopérative fait des progrès dans l'élimination des bénéfiques des intermédiaires, tandis que dans la Russie communiste, prospère le commerce des particuliers qui exploitent honteusement un peuple affamé depuis des années. O tempora, o mores! ik.



### Situation du chômage à fin juillet 1923

Industries	Chômeurs		Secours
	totaux	partiels	
Alimentation et boissons . . .	582	1,043	94
Vêtement et cuir . . . . .	332	40	20
Bâtiment et peinture . . . . .	3,331	132	3
Bois et verre . . . . .	348	10	4
Textile . . . . .	2,302	7,462	832
Arts graphiques et papier . . .	603	48	87
Métallurgie, électricité . . . .	2,635	1,402	686
Horlogerie, bijouterie . . . . .	2,188	1,311	1,067
Commerce . . . . .	1,908	19	534
Hôtels, cafés, pensions . . . .	463	—	—
Autres professions . . . . .	1,939	746	122
Personnel sans connaiss. prof.	6,091	379	687
Total pour la Suisse	22,722	12,592	4,136
Total mai 1923 . . . . .	30,288	15,640	7,900
» avril 1923 . . . . .	35,512	17,767	11,015
» février 1923 . . . . .	52,734	21,791	21,856
» décembre 1922 . . . . .	53,463	20,429	21,420
» octobre 1922 . . . . .	48,218	21,585	16,581
» août 1922 . . . . .	51,789	25,538	16,467
» juin 1922 . . . . .	59,456	30,629	23,242
» avril 1922 . . . . .	81,868	39,249	41,013
» février 1922 . . . . .	99,541	46,701	56,057
» décembre 1921 . . . . .	88,967	53,970	47,367
» octobre 1921 . . . . .	74,238	59,835	39,072
» août 1921 . . . . .	63,182	74,309	33,782
» juin 1921 . . . . .	54,650	80,037	31,276
» avril 1921 . . . . .	47,949	95,374	27,280
» février 1921 . . . . .	41,549	84,653	20,098
» décembre 1920 . . . . .	17,623	47,636	6,045